

alveolite

UN MOYEN CONCRET DE FAIRE FINANCER VOS ABRIS VÉLOS
ET DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCOMOBILITÉ



**Collectivités, bailleurs sociaux,
établissements scolaires et
associations au service de
la mobilité durable et
de l'égalité sociale**

Programme porté par :



OBJECTIFS DU PROGRAMME



Grâce au mécanisme des Certificats d'Economies d'Energie, le programme Alvéole a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'accompagnement de **18 000 usagers**.

Alvéole finance deux étapes clés :



- La création de stationnement vélo - *structures et attaches vélos financées à 60 %*



- Actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers - *optionnel, financé à 100 % par le programme, obligatoire pour les écoles élémentaires*

Lieux d'implantation des locaux vélos éligibles :



Pôles d'échanges multimodaux



Établissements scolaires et universitaires



Logement social



Établissements publics

Découvrez la liste des structures éligibles au programme sur www.programme-alveole.com

DÉROULÉ

1



Recensez votre projet sur www.programme-alveole.fr

2



Simulation de prime par ROZO

3



Confirmez votre engagement (commande ou devis signé)

4



Installation des supports de stationnement vélo

5



Envoi des pièces justificatives à ROZO (factures, PV de réception)

6



ROZO verse la prime définitive

7



Accompagnement par l'association

L'accompagnement est réalisé par les associations membres de la FUB, il est entièrement **financé par le programme**.

Les actions sont à choisir entre le porteur de projet et l'association, en fonction des besoins identifiés.

Exemple d'actions :

- **Initiation au savoir rouler** - *obligatoire pour les établissements scolaires élémentaires*,
- **Apprentissage** du vélo et circulation dans le trafic,
- Aide pour **choisir un vélo** adapté à la pratique (vélo pliant, vélo électrique, vélo cargo, ...),
- Pédagogie et sensibilisation pour **sécuriser son vélo**,
- Diagnostic mobilité,
- **Contrôle technique** des vélos,
- Atelier d'**autoréparation**.



alveole



SUPPORTS ÉLIGIBLES ET FINANCEMENT

Tous les emplacements vélos financés par le programme Alvéole doivent être **couverts, séparés des espaces de stationnement motorisés, le système d'attache** doit permettre d'attacher le **cadre et la roue du vélo** avec un antivol en U.

SUPPORTS ÉLIGIBLES

FINANCEMENT À HAUTEUR DE 60 %



Consigne sécurisée

Plafond à 2 000 € HT par support vélo



Support d'attache libre d'accès et couvert en extérieur

Plafond à 700 € HT par support vélo



Attaches vélos dans local existant et couvert

Plafond à 200 € HT par support vélo

Le programme finance uniquement la mise en place de services vélos par le biais d'abris préconstruits ou d'arceaux vélos dans le cadre de locaux existants. Les éventuels travaux concomitants (rénovation espaces, peinture, électricité, dalle béton...) ne sont pas pris en charge par le programme.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Rendez-vous sur www.programme-alveole.com

ROZO : Anne-Laure Béguet
al.beguet@rozo.fr - 04 37 24 76 65
www.rozo.fr

FUB : Clémence Pascal
c.pascal@fub.fr - 03 88 75 72 85
www.fub.fr/alveole

Programme porté par :



En partenariat avec :

